



**Finances – Economie – Emploi
Formation et Chambres consulaires**

OBJET : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

EXPOSE

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, dans l'attente de l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation accordée par l'assemblée délibérante doit alors préciser le montant et l'affectation des crédits.

Pour ce qui concerne le budget principal, il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2023	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget principal
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	180 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	599 000,00 €	149 750,00 €	145 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	690 299,00 €	172 574,75 €	170 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	8 951 380,96 €	2 237 845,24 €	2 200 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « SICTOM (TEOM) », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2023	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	8 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	650 000,00 €	162 500,00 €	162 500,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	2 267 226,01 €	566 806,50 €	550 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « ordures ménagères REOM », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2023	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	42 400,00 €	10 600,00 €	10 500,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	334 800,15 €	83 700,04 €	80 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Immobilier d'entreprises », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2023	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	20 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	20 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	467 491,52 €	116 872,88 €	100 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Office de Tourisme Intercommunal », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2023	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	15 000,00 €	3 750,00 €	3 750,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	17 000,00 €	4 250,00 €	4 250,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	15 925,64 €	3 981,41 €	3 500,00 €

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances – Economie – Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 6 décembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal et des budgets annexes SICTOM TEOM, Ordures ménagères REOM, immobilier d'entreprises et Office de Tourisme Intercommunal dans la limite des crédits indiqués ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 14 décembre 2023

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20231215-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-12-2023

Publication le : 15-12-2023

Conseil Communautaire du 14



Le Président,



Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HÉCHO
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Laurence LE BIHAN			X	P	M. Dominique DAVID
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN			X	P	Mme Marie-Pierre GUERIN
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20231215-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-12-2023

Publication le : 15-12-2023



Le Président,

Alain HUNAUT